ID: 080-288000029-20221020-CDG_22_284-AR





Arrêté n° CDG.22.284

ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE D'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2ème CLASSE, **SESSION 2022**

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme,

VU le Code général de la Fonction Publique, Livre III, Titre II, et notamment les articles L.325-1 à L.325-22, L.325-26 à L.325-31, L.452-35 et L.452-38,

VU la loi n° 2016-483 du 20 avril 2016 modifiée relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires.

VU la loi nº 2017-86 du 27 janvier 2017 modifiée relative à l'égalité et à la citoyenneté,

VU la loi nº 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique,

VU ensemble les lois n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifiée, d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19 et nº 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence, et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire,

VU l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 modifiée relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie du covid-19, notamment son article 5,

VU l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret nº 81-317 du 7 avril 1981 modifié fixant les conditions dans lesquelles certains pères ou mères de famille bénéficient d'une dispense de diplôme pour se présenter à divers concours,

VU le décret n° 2007-196 du 13 février 2007 relatif aux équivalences de diplômes requises pour se présenter aux concours d'accès aux corps et cadres d'emplois de la Fonction Publique,

VU le décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutement et d'accueil des ressortissants des Etats membres de l'Union Européenne ou d'un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen, dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la Fonction Publique Française,

VU le décret n° 2010-329 du 22 mars 2010 portant dispositions statutaires communes à divers cadres d'emplois de fonctionnaires de la catégorie B de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010 portant statut particulier du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux,

VU le décret n° 2010-1361 du 9 novembre 2010 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des Techniciens territoriaux,

VU le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

VU le décret n° 2013-908 du 10 octobre 2013 relatif aux modalités de désignation des membres des jurys et des comités de sélection pour le recrutement et la promotion des fonctionnaires relevant de la fonction publique de l'Etat, de la fonction publique territoriale et de la fonction publique hospitalière,

VU le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat,

VU le décret n° 2018-114 du 16 février 2018 relatif à la collecte de données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et créant la « Base concours », VU le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles,

VU le décret n° 2020-437 du 16 avril 2020 pris pour l'application des articles 5 et 6 de l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret nº 2020-523 du 4 mai 2020 relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

VU le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

VU le décret n° 2021-1376 du 31 mars 2021 pris en application de l'article 36 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale en vue de limiter l'inscription d'un candidat à un concours permettant l'accès à un emploi du même grade organisé simultanément par plusieurs centres de gestion,

VU le Code du Sport, Titre II, Chapitre I, disposant en son article L. 221-3 que les sportifs de haut niveau peuvent faire acte de candidature aux concours publics, sans remplir les conditions de diplômes,

VU l'arrêté du 15 juillet 2011 fixant le programme des épreuves des concours et des examens professionnels pour l'accès au grade de Technicien, Technicien principal de 2^{ème} classe et Technicien principal de 1^{ère} classe du cadre d'emplois des Techniciens territoriaux,

VU l'arrêté du 19 juin 2007 fixant la liste des concours et les règles de composition et de fonctionnement des commissions d'équivalences de diplômes pour l'accès aux concours de la fonction publique territoriale,

VU l'arrêté du 22 décembre 2017 fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'Etat,

VU l'arrêté du 4 mai 2020 fixant la nature et le format des données à caractère personnel relatives aux caractéristiques et au processus de sélection des candidats à l'accès à la fonction publique et les modalités de leur transmission au service chargé de la « Base concours »,

VU la convention générale entre centres de gestion relative à la mutualisation des coûts des concours et des examens transférés du CNFPT vers les centres de gestion en date du 15 novembre 2013,

VU la convention régionale relative aux modalités de gestion du transfert des missions et des ressources du Centre National de la Fonction Publique Territoriale au 1^{er} janvier 2016 et ses avenants,

VU le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation des Centres de gestion de la Fonction Publique Territoriale des Hauts de France en date du 13 juin 2022,

VU l'arrêté n° CDG.21.134 en date du 4 août 2021 portant organisation des concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, session 2022,

VU l'arrêté n° CDG.22.073 en date du 11 mars 2022 fixant la liste des candidats admis à concourir aux concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial principal de 2ème classe, session 2022,

VU l'arrêté n° CDG.22.100 en date du 5 avril 2022 portant composition du jury des concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial principal de 2ème classe, session 2022,

VU le procès-verbal du jury en date du 19 octobre 2022 relatif aux admissions aux concours externe, interne et troisième concours de Technicien territorial principal de 2ème classe,

CONSIDERANT les nominations intervenues au grade de Technicien territorial principal de 2ème classe,

CONSIDERANT les demandes de maintien d'inscription sur la liste d'aptitude,

CONSIDERANT les demandes de suspensions d'inscription sur la liste d'aptitude,

ARRETE

<u>Article 1er</u> – Sont inscrits sur la liste d'aptitude au grade de Technicien territorial principal de 2^{ème} classe, **du 20 octobre 2022 au 20 octobre 2024**, les lauréats des concours externe, interne et troisième concours au titre de l'année 2022 :

Voir liste ci-annexée.

La liste d'aptitude sera exécutoire à compter de la date de transmission en Préfecture et de la publication du présent arrêté (voir cachet certifiant le caractère exécutoire de l'arrêté).

<u>Article 2</u> - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou plein contentieux devant le Tribunal Administratif d'Amiens dans le délai de deux mois à compter de sa publication.

<u>Article 3</u> - La Directrice du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché dans les locaux du Centre de Gestion et transmis à Monsieur le Préfet du Département de la Somme.

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Publié le 04/11/2022

ID: 080-288000029-20221020-CDG_22_284-AR

Fait à Amiens, le 20 octobre 2022 Le Président,

> Claude CLIQUET Maire d'Albert

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Somme certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet arrêté.



ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE A DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (ARRETE EN

Envoyé en préfecture le 04/11/2022 Reçu en préfecture le 04/11/2022 Publié le 04/11/2022

Attention : Les lauréats ne pourront être nommés qu'à lD: 080-288000029-20221020-CDG_22_284-AR caractère exécutoire de cet arrêté (Voir cachet de la prefecture ci-contre)

CIVILITE	NOM	PRENOM	SPECIALITE Ingénierie, informatique et systèmes d'information			
Monsieur	AISSAOUI né(e) AISSAOUI	Brahim				
Monsieur	BANVILLE né(e) BANVILLE	Florian	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	BARREAU né(e) BARREAU	Gaël	Réseaux, voirie et infrastructures			
Madame	BEAUVOIS né(e) KALEK	Emilie	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Monsieur	BECARD né(e) BECARD	Julien	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	BOBIERE né(e) BOBIERE	Marie	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Monsieur	BREGEAUD né(e) BREGEAUD	Antoine	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	BRIFFAUT né(e) BRIFFAUT	Axel	Ingénierie, informatique et systèmes d'information			
Madame	CAPOUILLEZ né(e) CAPOUILLEZ	Sarah	Réseaux, voirie et infrastructures			
Madame	CHATTON né(e) CHATTON	Charlotte	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	CLOET né(e) CLOET	Octavie	Aménagement urbain et développement durable			
Madame	CORNU né(e) PICAULT	Nathalie	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	CRUNELLE né(e) CRUNELLE	Jean-Louis	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	DA SILVA E SOUSA né(e) DA SILVA E SOUSA	Romain	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	DECROIX né(e) DECROIX	Rémi	Réseaux, voirie et infrastructures			
Madame	DELPORTE né(e) DELPORTE	Marion	Espaces verts et naturels			
Madame	DEREGNAUCOURT né(e) DEREGNAUCOURT	Hélène	Bâtiments, génie civil			



ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE A DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (ARRETE EN

Envoyé en préfecture le 04/11/2022 Reçu en préfecture le 04/11/2022 Publié le 04/11/2022

Attention : Les lauréats ne pourront être nommés qu'à lD: 080-28800029-20221020-CDG_22_284-AR caractère exécutoire de cet arrêté (Voir cachet de la prefecture ci-contre)

CIVILITE	NOM	PRENOM	SPECIALITE			
Monsieur	DESCAMPS né(e) DESCAMPS	Charles-Louis	Espaces verts et naturels			
Madame	DESPLANQUES né(e) ROBIN	Sophie	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	DORGE né(e) DORGE	Thomas	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	DUBIGNY né(e) DUBIGNY	David	Services et intervention techniques			
Madame	DUHAMEL né(e) DUHAMEL	Marie	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	DUJARDIN né(e) DUJARDIN	Fanny	Espaces verts et naturels			
Monsieur	DUREUX né(e) DUREUX	Rémi	Bâtiments, génie civil			
Madame	FAY né(e) FAY	Pauline	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Monsieur	FORTIN né(e) FORTIN	Anthony	Réseaux, voirie et infrastructures			
Madame	FOURMESTRAUX né(e) FOURMESTRAUX	Mylène	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	GAILLARD né(e) GAILLARD	Romain	Espaces verts et naturels			
Madame	GARCON né(e) GARCON	Aurélie	Aménagement urbain et développement durable			
Madame	GAUTIER né(e) LACOSTE	Valérie	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	GERARD né(e) GERARD	Antoine	Métiers du spectacle			
Madame	GIOVANGRANDI né(e) GIOVANGRANDI	Charlotte	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	GOSSELIN né(e) GOSSELIN	Stéphane	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	GUIDAT né(e) GUIDAT	Joffrey	Réseaux, voirie et infrastructures			



ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE A DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (ARRETE EN

Envoyé en préfecture le 04/11/2022 Reçu en préfecture le 04/11/2022 Publié le 04/11/2022

Attention : Les lauréats ne pourront être nommés qu'à 1D: 080-288000029-20221020-CDG_22_284-AR caractère exécutoire de cet arrêté (Voir cachet de la

							_					_							_
3	р	r	е	Ť	е	C	t	u	r	е	C	ı	-c	0	n	t	r	е	7

CIVILITE	NOM	PRENOM	SPECIALITE Ingénierie, informatique et systèmes d'information			
Monsieur	GUIDI RONTANI né(e) GUIDI RONTANI	Gabriel				
Madame	HEDONT né(e) HEDONT	Marianne	Espaces verts et naturels			
Madame	HEMERY né(e) HEMERY	Hélène	Aménagement urbain et développement durable			
Monsieur	HENRY né(e) HENRY	Guillaume	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	HUVELLE né(e) HUVELLE	Etienne	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	LABBE né(e) LABBE	Fabien	Métiers du spectacle			
Monsieur	LACQUEMENT né(e) LACQUEMENT	Olivier	Ingénierie, informatique et systèmes d'information			
Monsieur	LANNOYE né(e) LANNOYE	David	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	LAURON né(e) LAURON	Pierre-Aléxis	Réseaux, voirie et infrastructures			
Madame	LAVOINE né(e) LAVOINE	Manon	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	LECOCQ né(e) LECOCQ	Antoine	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Monsieur	LECOUTRE né(e) LECOUTRE	Antoine	Services et intervention techniques			
Madame	LEMARTELEUR né(e) LEMARTELEUR	Christine	Espaces verts et naturels			
Monsieur	LIONET né(e) LIONET	Pascal	Services et intervention techniques			
Madame	LUST né(e) BLONDEL	Audrey	Ingénierie, informatique et systèmes d'information			
Monsieur	MADELEINE né(e) MADELEINE	Alexis	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	MAJORCZYK né(e) MAJORCZYK	Sylvain	Ingénierie, informatique et systèmes d'information			



ETABLISSEMENT DE LA LISTE D'APTITUDE A DE TECHNICIEN PRINCIPAL DE 2EME CLASSE (ARRETE EN

Envoyé en préfecture le 04/11/2022 Reçu en préfecture le 04/11/2022 Publié le 04/11/2022

Attention : Les lauréats ne pourront être nommés qu'à lD: 080-288000029-20221020-CDG 22_284-AR caractère exécutoire de cet arrêté (Voir cachet de la préfecture ci-contre)

CIVILITE	NOM	PRENOM	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	MEULIN né(e) MEULIN	Delphine				
Monsieur	NAKAA né(e) NAKAA	Kamel	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	NICOLAS né(e) NICOLAS	Florian	Espaces verts et naturels			
Monsieur	OSTYN né(e) OSTYN	Arnaud	Ingénierie, informatique es systèmes d'information			
Madame	PELLOUX-PRAYER né(e) PELLOUX- PRAYER	Emelyne	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	PINTE né(e) PINTE	Aline	Aménagement urbain et développement durable			
Madame	PITOIS né(e) PITOIS	Edwige	Espaces verts et naturels			
Monsieur	POITEVIN né(e) POITEVIN	Arnold	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	PORCHE né(e) PORCHE	Martin	Ingénierie, informatique systèmes d'information			
Monsieur	PRAY né(e) PRAY	Cédric	Ingénierie, informatique e systèmes d'information			
Monsieur	PULITANO né(e) PULITANO	Ennio	Bâtiments, génie civil			
Monsieur	ROUZE né(e) ROUZE	Fabien	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	SAINSOU né(e) SAINSOU	Sébastien	Réseaux, voirie et infrastructures			
Monsieur	SALMON né(e) SALMON	Bernard	Services et intervention techniques			
Monsieur	SEGRE né(e) SEGRE	Olivier	Ingénierie, informatique e systèmes d'information			
Monsieur	VINCENT né(e) VINCENT	Maxime	Prévention et gestion des risques, hygiène, restauration			
Madame	VLAMYNCK né(e) DOURLENS	Jessica	Aménagement urbain et développement durable			